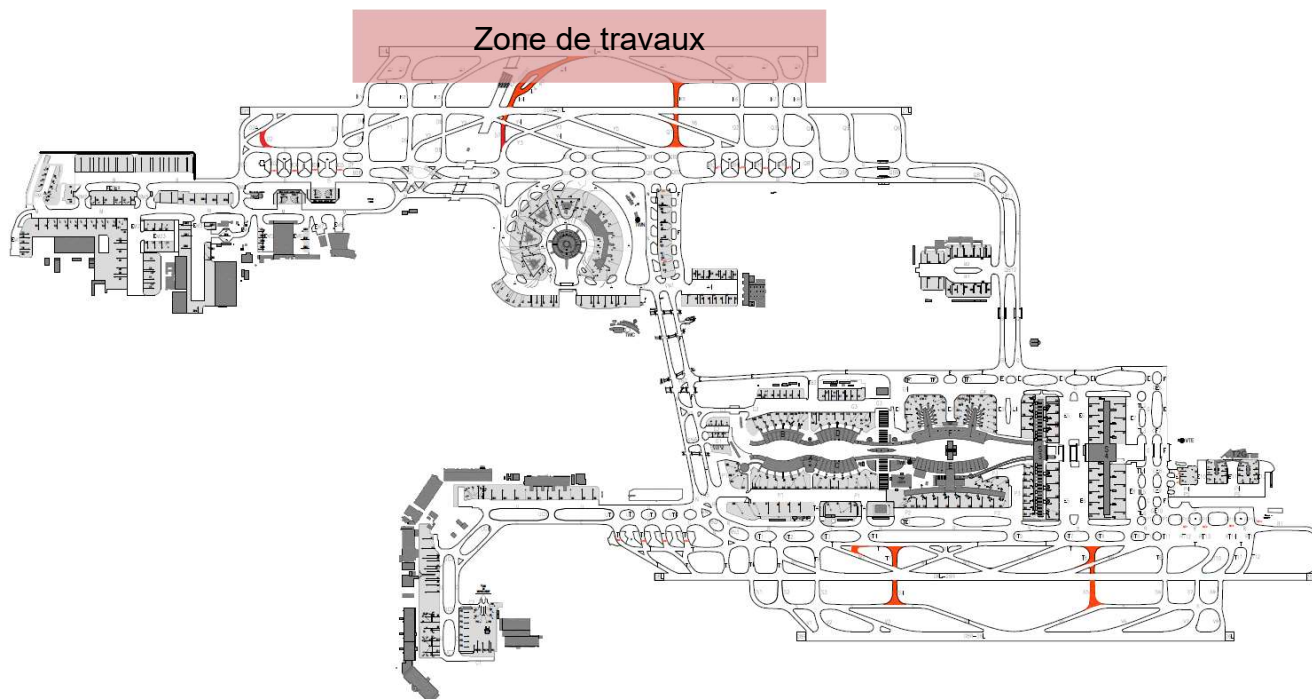


Aéroport Paris-Charles de Gaulle

INFORMATION SUR LA FERMETURE de la Piste 3 pour sa réhabilitation du 28 Juin au 10 octobre 2021



Objet et plan de localisation des travaux



Les travaux seront réalisés sur 15 semaines, de fin Juin à mi-Octobre, pendant lesquels la piste 3 sera fermée. Les atterrissages et décollages continueront sur la piste 1, située au sud de la piste 3.

L'ensemble de ces travaux seront réalisés dans l'emprise aéroportuaire de Paris-CDG. La base vie du chantier sera également située sur l'emprise aéroportuaire, ce qui aura pour effet de limiter le nombre de véhicules de chantier circulant sur le réseau routier public.

Rappel des caractéristiques de la piste 3 :

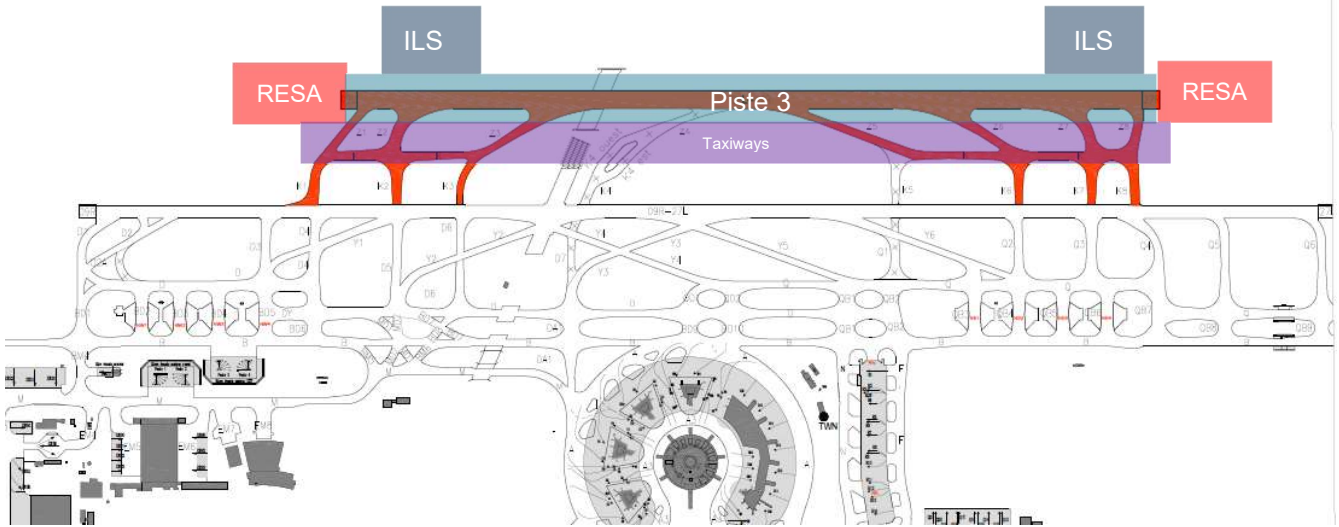
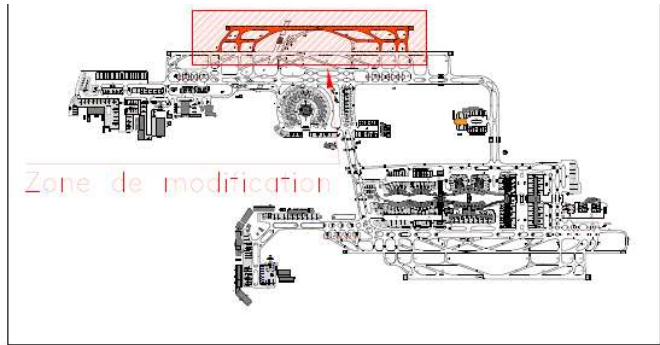
- ✈ Date de construction : 2000
- ✈ Structure : enrobé
- ✈ Longueur de la piste : 2700 m
- ✈ Largeur de la piste : 60 m
- ✈ Nombre de taxiways : 7
- ✈ Piste principalement utilisée à l'atterrissage

Nature et objectif des travaux

Ces travaux portent sur plusieurs projets différents, réalisés sur la même période afin de réduire leurs impacts sur l'exploitation et la riveraineté :

- **Maintenance des pistes** : la réfection de la piste 3 (piste 09L/27R) est réalisée dans le cadre des cycles de maintenance régulière des chaussées aéronautiques. Cette piste conçue en enrobé a été mise en service en 2000. Cette intervention à l'été 2021 vise à maintenir sa surface (réfection de l'enrobé);
- **Maintenance des taxiways** : la réfection des taxiways desservant la piste porte sur une reconstruction de leur chaussée et/ou la réhabilitation de leur surface de roulement en enrobé. Ces taxiways permettent majoritairement de quitter la piste et rejoindre les terminaux;
- **Remplacement des moyens de radio-navigation ILS (Instrument Landing System)** : ces équipements arrivant en fin de vie, les services techniques de la Direction Générale de l'Aviation Civile les remplacent à neuf. Le planning de l'opération a été coordonné en amont avec ADP pour coïncider avec la fermeture de la piste. Ces équipements permettent aux avions d'atterrir lorsque la visibilité est mauvaise;
- **Déplacement de certains équipements Météo-France** : certains équipements dédiés à la fourniture des indications météorologiques utiles à la navigation aérienne doivent être déplacés à des endroits prédéfinis, en accord avec la réglementation qui régit leur utilisation;
- **Amélioration de la sécurité aéronautique : réaménagement des aires de sécurité de fin de piste (RESA "Runway End Safety Area")**. Les RESA sont des zones situées en bout de piste, destinées à accueillir un aéronef qui effectuerait un atterrissage trop long ou se poserait trop court. Ce projet vise à renforcer leur structure;
- **Développement durable et sécurité aéronautique** : mise en place de feux de balisage à technologie LED, comme cela a été initié sur les autres pistes il y a plus de 10 ans, pour réduire significativement la consommation électrique nécessaire au fonctionnement du balisage de piste. Cela permettra de réduire de 10 tonnes de CO2 par an les émissions liées à l'alimentation du balisage de la piste 3, en plus d'accroître la visibilité de la piste pour les pilotes. Le balisage des taxiways sera également mis en conformité ;
- **Adaptation du nivellement des terres autour de la piste 3.**

Le financement de ces travaux est réalisé par le Groupe ADP, hors remplacement des ILS financé par la Direction Générale de l'Aviation Civile.



Gestion des flux du trafic aérien

Les pistes de l'aéroport Paris-CDG sont exploitées en doublets de pistes indépendants. Sur chacun de ces doublets, la piste courte (la piste extérieure) est utilisée préférentiellement pour les atterrissages. La piste longue (la piste intérieure) est utilisée préférentiellement pour les décollages. Il s'agit là d'une exploitation du doublet en mode dit spécialisé.

Pendant les travaux de la piste 3, le doublet de pistes sud sera exploité de façon nominale, en mode spécialisé. La piste longue au nord, appelée piste 1 (09R/27L), sera exploitée en mode banalisé, c'est à dire qu'elle accueillera à la fois des décollages et des atterrissages.

Du fait de la crise du Covid-19 et des perspectives de trafic aérien réduit pour l'été 2021, le report d'une partie du trafic du doublet nord sur le doublet sud pendant les travaux de la piste 3 génèrera un trafic sur ce doublet sud qui restera inférieur à celui constaté durant l'été 2019.

Gestion durable du chantier

Groupe ADP s'engage dans une démarche de développement durable pour les travaux de réfection de la piste 3. Ceux-ci permettront d'éprouver et de perfectionner des techniques de management environnemental, basées sur les principes de la norme ISO 14001.

Le groupe travaille notamment, pour ce chantier, sur les axes suivants :

- Analyse du cycle de vie des matériaux et des équipements utilisés. Cela a déjà permis de :
 - Privilégier le transport de tous les agrégats naturels par rail au profit de la route initialement retenue (gain estimé de 27% de réduction des gaz à effet de serre)
 - Renforcer le taux d'agrégats recyclés (30%) dans les formules des couches de base de la piste ;
- Traitement des déchets par une filière de valorisation matière. Pendant le chantier, l'objectif est qu'au moins 70% des déchets générés par le chantier soient traités dans cette filière.
- Optimisation de l'alimentation énergétique. A titre d'exemple la base vie du chantier sera alimentée par le réseau EDF afin d'éviter l'utilisation de groupes électrogènes (gain estimé de 96% de réduction des gaz à effet de serre)
- Audit de la maîtrise des aspects environnementaux des processus externalisés. Seront notamment audités : i) la fonderie qui fabrique les éléments de couverture ii) une des carrières d'où sont extraits les agrégats avec lesquels sont fabriqués les bétons bitumineux iii) la cimenterie qui fabrique les liants utilisés dans les traitements de sol et iv) la filière de traitement des déchets
- Récupération de l'eau de pluie pour alimenter les engins de chantier
- Test d'un équipement pour recevoir les boues de balayage avant leur évacuation pour traitement.

D'autres actions liées en particulier au Plan de Déplacement Inter-entreprises de CDG, piloté par Groupe ADP, sont intégrées à ces travaux.

La performance environnementale du chantier de reconstruction de la piste 3 sera suivie par un ensemble d'indicateurs et objectifs basés sur la politique environnementale du Groupe ADP.

INFORMATION RIVERAINS



L'équipe de la Maison de l'Environnement et du Développement durable
de l'Aéroport Paris – Charles de Gaulle
se tient à votre disposition
pour répondre à toutes vos questions sur les travaux
visiteCDG@adp.fr

La Maison de l'Environnement et du Développement durable
est située à proximité du siège social du groupe ADP



Les informations sur la circulation aérienne sont disponibles auprès
de la **Direction des Services de la Navigation Aérienne**, Mission Environnement

environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr